



16 Février 2024

Convocation du 13 Février 2024

L'an deux mil vingt-trois, le seize février à vingt heures trente minutes, les délégués du Conseil syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Anché & Voulon, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Voulon, sous la présidence de Mme Martine FERREIRA.

Étaient présents : BARC Laetitia ; BAZILLE Éric ; FERREIRA Martine ; MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; MOUSSERION Martine (suppléante) ; PROTAT Clément ; REMBEAULT Raphaël

Était absent excusé : MARSAULT Samuel

Secrétaire : MARTIN-CHARDONNIER Estelle

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la réunion du 13 décembre 2023
2. Vote du budget 2024
3. Participation des communes en 2024
4. Point sur les effectifs des prochaines années
5. Visite de l'Inspectrice de l'Education Nationale
6. Activités périscolaires
7. Personnel
8. Questions diverses

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 DECEMBRE 2023

Mme Ferreira donne lecture du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2023.

Les membres du conseil syndical, à l'unanimité, adoptent ce procès-verbal.

2- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

La Présidente présente le projet de budget primitif.

Le Conseil syndical vote à l'unanimité à main levée le budget pour l'exercice 2024 tel qu'il est présenté, à savoir :

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses et Recettes..... 8 000.00 Euros

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses et Recettes..... 105 621.00 Euros

3- PARTICIPATION DES COMMUNES 2024

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, décide que le montant total de la participation des communes pour l'année 2024 sera de 63 457.86 € et réparti comme suit :

- Anché (10 élèves) : 22 210.25 €
- Voulon (22 élèves) : 41 247.61 €

La Présidente rappelle que les communes ont déjà versé des acomptes. Le solde sera donc versé en trois fois selon le calendrier suivant :

Anché :

- | | |
|------------|---|
| 1- mars | 7 403.42 € |
| 2- juin | 7 403.42 € |
| 3- octobre | 7 403.42 € (- l'acompte de 4000 €, soit 3 403.42 €) |

Voulon :

- | | |
|------------|---|
| 1- mars | 13 749.20 € |
| 2- juin | 13 749.20 € |
| 3- octobre | 13 749.20 € (- l'acompte de 6 000 €, soit 7 749.20 €) |

4- POINT SUR LES EFFECTIFS DES PROCHAINES ANNEES

Mme Ferreira présente au conseil la projection des effectifs sur les trois prochaines années scolaires.

- 2024-2025 : 33 élèves
- 2025-2026 : 22 élèves
- 2026-2027 : 30 élèves
- 2027-2028 : 31 élèves

Une projection sur 4 années a été faite, même si l'Education Nationale ne prend en compte que trois années. De plus, ces chiffres ne sont pas définitifs puisqu'il peut y avoir du mouvement dans les communes.

Cependant, force est de constater que 2025-2026 sera une année creuse qu'il faudra préparer pour ne pas risquer de fermeture.

5- VISITE DE L'INSPECTRICE DE L'EDUCATION NATIONALE

Mme Ferreira informe le conseil de la visite de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Nicoli, le 5 février dernier. M. Latu, M. Rembeault, Mme Martin-Chardonier et les enseignantes étaient également présents à cette réunion.

Il s'agissait d'une réunion de présentation puisque Mme Nicoli vient juste d'arriver en remplacement de Mme Castel. Les enseignantes ont exprimé leur bien-être et le dynamisme de l'école. L'inspectrice a également visité les locaux.

Concernant l'année creuse 2025-2026, elle a conseillé de monter un dossier précis dès la rentrée prochaine pour défendre le maintien des deux classes. Le conseil liste quelques arguments :

- Les effectifs remontent dès l'année suivante
- Des investissements ont été réalisés, notamment en matériel informatique
- Le bien-être des enseignants
- La satisfaction des parents et des enfants
- Les activités périscolaires nombreuses et novatrices

La possibilité de ramener les élèves de « grande section » est également évoquée.

6- ACTIVITES PERISCOLAIRES

Mme Ferreira indique que les ateliers philo sont terminés. Pour la fin de l'année, il n'y aura plus que théâtre, bibliothèque et sport.

Il faut dès à présent réfléchir aux activités qui pourront être proposées à la rentrée prochaine, toutes les idées sont les bienvenues.

M. Rembeault propose de contacter l'Espace Mendès France à Poitiers, il y aurait peut-être possibilité de faire intervenir quelqu'un pour des animations.

Mme Martin-Chardonier pense que des activités autour de l'environnement et du recyclage pourraient être envisagées.

7- PERSONNEL

Mme Ferreira indique qu'elle a commencé à faire les entretiens annuels :

- Mme Bonnin est satisfaite, mais ne souhaite pas faire plus d'heures.
- Mme Delusseau est également satisfaite, et serait partante pour faire plus d'heures.

Mme Ferreira recevra Mme Bernardeau et Mme Remblière après les vacances.

Etant donné la bonne volonté de chacune, Mme Ferreira propose de leur attribuer le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour un montant de 150€ net comme en 2023. Le conseil approuve à l'unanimité.

Mme Ferreira propose également de leur attribuer la Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire. Le conseil donne son accord à l'unanimité. Une proposition de délibération sera envoyée au Centre de Gestion pour un passage au prochain Comité Social Territorial.

8- QUESTIONS DIVERSES

- Le portail de l'école est posé et fonctionne. Il faut que les employées s'habituent.
- Le filet pour les pigeons a été installé sous le préau. Il a fallu intervenir une seconde fois car les oiseaux avaient trouvé un espace. En principe, ils ne devraient maintenant plus pouvoir accéder.
- L'Agence des Territoires viendra livrer et installer le matériel informatique le mercredi 28 février.
- Le conseil d'école aura lieu le 11 mars à Voulon
- Le spectacle de l'école aura lieu le 31 mai et sera autour du thème des JO antiques.
- La lampe qui a été installée à l'entrée de l'école est mal placée, elle éclaire derrière les personnes et le personnel ne peut pas voir qui arrive. Il faudrait la déplacer au-dessus de la porte de la cantine.
- M. Protat indique qu'il a remarqué des erreurs dans la facturation de la cantine et de la garderie. Mme Bouilleau vérifiera. Il serait cependant préférable de valider les présences avec le personnel de la garderie à la fin de chaque mois.
- La prochaine réunion du SIVOS est prévue le vendredi 12 avril.

La Présidente,
Martine Ferreira

La Secrétaire,
Estelle Martin-Chardonier